

Allégations d'ingérence étrangère :

Une enquête publique indépendante plus que jamais justifiée

Laurentides–Labelle, le 21 mars 2023 – Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle et vice-présidente du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC), se réjouit de la fin de l'obstruction parlementaire et du vote unanime du Comité pour faire entendre la cheffe de cabinet de Justin Trudeau concernant les allégations d'ingérence étrangère dans les élections fédérales. Ce vote fait suite aux réactions à la lettre ouverte publiée par le lanceur d'alerte du Service Canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et à la déclaration du SCRS même, quant à la menace que représente l'ingérence du régime chinois dans le processus électoral canadien.

« Les libéraux n'ont cessé de mettre des bâtons dans les roues du Comité PROC, en ne se présentant pas aux réunions du Comité ou en faisant de l'obstruction parlementaire. La pression a été tellement forte que Justin Trudeau n'a pas eu le choix que de laisser sa cheffe de cabinet témoigner. Maintenant, on espère que son témoignage permettra de mettre en lumière les zones d'ombre qui persistent et qui mettent en doute notre démocratie », a avisé Marie-Hélène Gaudreau.

Le Comité PROC examine les règles et pratiques de la Chambre et de ses comités, les questions de privilège, les conflits d'intérêts des députés, l'administration interne de la Chambre, les services et installations destinés aux députés, ainsi que les questions électorales, et il présente des rapports à ce sujet. Dans son dernier rapport, le Comité demande au gouvernement du Canada de lancer une enquête publique nationale sur les allégations d'ingérence étrangère dans le système démocratique canadien.

« Justin Trudeau a ignoré les signaux de son propre service de renseignement quant aux risques d'ingérence étrangère sur le processus démocratique canadien. Il est inconcevable que le premier ministre désavoue son propre service de renseignement et qu'il persiste à refuser une enquête indépendante et publique sur les allégations d'ingérence, comme le demande le Bloc Québécois, le Comité PROC et les oppositions, mais également la population et de nombreux experts », a conclu M^{me} Gaudreau.

– 30 –

Source :

Maxime Caouette, attaché politique de circonscription et des communications
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle